

# L'asfolettre

## N°7 La lettre de l'ASFOREF

Mars - Avril 2007

## En 2007, ne vous abstenez pas ! Votez ASFOREF !



Jean-Luc Scemama  
Président délégué  
de l'ASFOREF

**U**rgence ! Bien que cette Asfolettre vous parvienne lors de la traditionnelle période des bilans, je vous invite à la lire dès maintenant. Quelques minutes vous éclaireront sur notre activité et sur l'intérêt que vous avez à mieux et plus utiliser notre organisme de formation, solidement ancré au cœur de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France.

A travers la formation diplômante, la formation continue de nos confrères et de leurs collaborateurs, ainsi que de celle de nos futurs confrères, aujourd'hui experts-comptables stagiaires, le DIF, la réforme des examens et l'évolution de vos besoins nous conduisent à être en mouvement permanent. L'immobilisme et la routine ne sont présents ni à l'Ordre, ni à l'Asforef, heureusement.

Vous avez reçu le catalogue du DEC qui présente les préparations conçues pour optimiser les chances de réussite de nos collaborateurs à ce diplôme, si apprécié, aboutissement d'un parcours méritant.

Nous avons créé l'AsfoClub pour rompre l'isolement des confrères, pour contribuer au développement de leurs cabinets, pour que le management soit encore plus pratique pour nous, pour échanger, pour partager. Les premiers clubs créés sont appréciés et attestent de leur utilité. Je vous remercie de votre confiance.

A l'Asforef, nous aimons partager. Cet enthousiasme touche tant nos équipes de permanents que de formateurs, toutes deux d'une qualité que beaucoup nous envient. La connaissance partagée bénéficie à toute la profession et, par voie de conséquence, à nos clients et à notre économie.

La formation n'est pas une contrainte, c'est un atout de différenciation pour le recrutement et l'épanouissement de nos équipes.

Notre profession vit des heures tournées vers son avenir où de nombreux enjeux majeurs nous attendent. Elle attire de plus en plus et je suis particulièrement heureux de voir, pour ce qui est de mes responsabilités, s'accroître le nombre de stagiaires et la consommation de formations à tous niveaux.

Très sincèrement, je suis fier, à côté d'André-Paul Bahuon, d'être le Président délégué de votre organisme de formation, un outil au service de la profession francilienne.

Je n'oublie pas l'enthousiasme convergent d'André Malraux et de Winston Churchill qui écrivaient « L'homme est ce qu'il fait » et « Agissez comme s'il était impossible d'échouer ». Cordialement.

### Comité stratégique de l'Asforef : Qui sont-ils ? Que font-ils ?

Depuis plus d'un an, un Comité stratégique réfléchit et agit pour imaginer l'avenir de la formation au sein de nos cabinets. Je tiens à en remercier notre Directrice R. Soussana, la responsable du pôle droit social d'Infodoc Experts, A. Fages, et mes conseillers et confrères, M-C Lampert-Laurence, F. Mallet-Lamy, E. Thibout, P. Barré, S. Benayoun, qui, en complément de leurs engagements dans nos instances, y travaillent activement. Nous avons ainsi pu étroitement mêler formation et contrôle qualité des cabinets, mieux connaître l'image que vous avez de l'Asforef et vos suggestions, créer l'AsfoClub, etc...

## Sommaire



DEC : Evolution des résultats et l'Epreuve d'entretien  
Bilan Année Formation 2006



3 questions à Jean-Charles LEGRIS  
Zoom sur : Qu'est-ce que les Intra de l'ASFOREF ?



Réforme des examens comptables



## ASFOCLUB

Le Club de l'Ordre des experts-comptables  
région Paris Ile-de-France

La création de l'ASFOCLUB répond à notre objectif de rapprocher les confrères par une formation « nouvelle » au développement des cabinets et, notamment, à leur management, à travers une formation novatrice.

Cette formation pratique est fondée sur un apport par un « sachant », mais aussi par l'échange et le partage de confrères qui ont fait le choix de participer à l'ASFOCLUB.

Club signifie un nombre limité, une régularité dans les rencontres et la volonté de partager avec les autres.

Les thèmes arrêtés pour 2006/2007 (un par trimestre) sont :

- 1- La motivation et l'évaluation des collaborateurs
- 2- La communication interne (aspects managériaux)
- 3- La gestion du Droit Individuel à la Formation (DIF)
- 4- L'entretien annuel

Le coût de lancement 2006, fixé à 250 € HT pour l'année 2006/2007, comprend les 4 réunions et petits-déjeuners du Club, de 8 heures à 10 heures au Normandy Hotel.

Une trentaine de personnes sont déjà inscrites à l'ASFOCLUB et ont déjà suivi le 1<sup>er</sup> thème.

Elles ont tout particulièrement apprécié :

- les échanges en petits groupes,
- un échange pour de meilleures pratiques,
- les échanges d'expérience,
- l'interactivité entre les participants,
- la liberté de réflexion,
- la convivialité et l'organisation.



Les premières appréciations étant donc globalement positives et encourageantes, un 2<sup>ème</sup> groupe sera mis en place à partir du mois de **Mai 2007**.

N'hésitez à vous inscrire.

Pour ce faire,

contactez Ruth SOUSSANA au 01 56 77 16 22 ou [rsoussana@oec-paris.fr](mailto:rsoussana@oec-paris.fr)

## Notez-le ! Augmentez vos chances de réussite au DEC

L'ASFOREF a renouvelé, pour 2007, son offre complète de préparations aux trois épreuves du Diplôme d'Expertise Comptable afin de permettre d'accompagner les experts-comptables stagiaires dans leur démarche vers le diplôme en leur offrant les meilleures conditions de réussite possibles.

Une équipe pédagogique composée d'animateurs experts-comptables/examineurs du jury est présente pour vous encadrer dans la préparation de ces épreuves.

Nous vous proposons :

- l'épreuve écrite – Durée : 3 jours
- l'entretien avec le jury – Durée : 2 jours
- 5 formations complémentaires – Durée : 1 jour par thème
- le mémoire (de la recherche du sujet jusqu'à la soutenance du mémoire) sous forme de journées de regroupement et/ou de rendez-vous individualisés



2 sessions de préparations à l'examen final du DEC sont organisées en 2007 :

- de Mars à Avril
- de Septembre à Novembre

Pour vous inscrire : [www.asforef.com](http://www.asforef.com)



## EVOLUTION DES RESULTATS

Déc. 2006    Mai 2006    Déc. 2005    Mai 2005

Ecrit	7,73	7,94	8,32	8,65
Entretien avec le jury	11,33	11,31	11,26	11,45
Mémoire	10,43	10,14	10,43	10,42
Total des 3 moyennes en points	29,49	29,39	30,01	30,52
Nombre de diplômés	428	313	474	474
Nombre de diplômables	632	514	716	652
%	67,72	60,89	66,20	72,70

### CONSTATS

- A la session de Décembre 2006, le total des 3 moyennes se stabilise. Il atteint 29,49 sur 60, total inférieur aux 30 sur 60 requis pour l'obtention du DEC.
- On avait coutume de dire que la note moyenne de l'épreuve d'entretien avec le jury était à 12 sur 20. **Ce n'est plus vrai.**

## LE CONSEIL DE L'ASFOREF

### OPTIMISEZ VOTRE NOTE EN PRÉPARANT L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN SI SPECIFIQUE

#### ➤ Que dit le décret du 12 Mai 1981 ?

Cet entretien « a pour but de contrôler les aptitudes et les connaissances du candidat nécessaires pour l'exercice de la profession d'expert-comptable ».

#### ➤ Qu'attendent les examinateurs de l'entretien ?

**Une présentation :** qualité de l'expression, qualité des documents écrits, articulation de la présentation, développement des points forts, solutions apportées aux points faibles.

**Des rapports semestriels :** intérêt et variété des sujets, qualité de la présentation écrite, connaissance de l'évolution du sujet.

**La déontologie :** connaissances théoriques et connaissances pratiques.

**La connaissance de la profession :** variété des formations et des missions, responsabilité d'encadrement.

#### ➤ Que vous propose l'ASFOREF ?

Vous aider à prendre conscience de l'importance et des difficultés de cette épreuve orale. Vous aider à les maîtriser de façon dynamique, à mettre en valeur votre expérience professionnelle, à montrer vos aptitudes à exercer la profession.

A l'ASFOREF, vous apprendrez à mieux :

- saisir la méthodologie de l'épreuve,
- maîtriser les contraintes spécifiques de l'épreuve,
- comprendre et répondre aux attentes des deux examinateurs,
- préparer le dossier de votre présentation au jury,
- vous présenter devant un jury, à répondre à ses questions.

La caméra permettra de mettre en exergue vos points forts, mais aussi vos points faibles, afin de les corriger.

### QUAND NOUS REJOINDRE À L'ASFOREF ?

- Des formations en mars 2007 pour passer l'épreuve en mai 2007
- Des formations en octobre 2007 pour passer l'épreuve en novembre 2007

### COMMENT S'INSCRIRE À L'ASFOREF ?

- Rendez-vous sur le site [www.asforef.com](http://www.asforef.com)



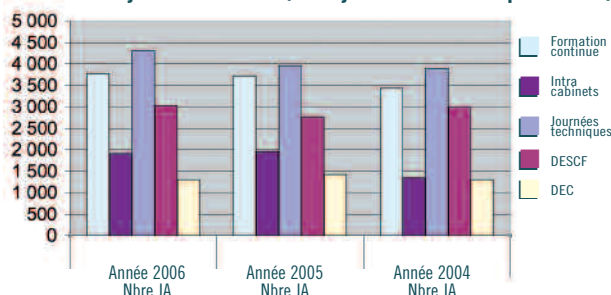
## BILAN DE L'ANNEE FORMATION 2006

Au cours de cette Année de la formation, vous avez été nombreux à venir vous former à l'ASFOREF.

Nous avons ainsi organisé, du 1er Janvier au 31 Décembre 2006, près de 14 500 journées auditeurs en Formation continue, en intra-cabinets, en journées techniques stagiaires (hors journées de comportement), en préparations aux examens : DESCF et DEC.

La progression de la fréquentation des experts-comptables, collaborateurs, secrétaires, stagiaires et étudiants en 2006 atteint 3,6 % par rapport à 2005 et 10,5 % par rapport à 2004.

### Nombre de jours auditeurs (hors journées de comportement)



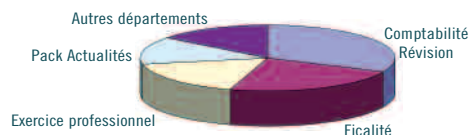
### Point sur la Formation Continue

Les experts-comptables privilégient les thèmes associés à la comptabilité et à la fiscalité.

Ainsi, parmi les formations les plus fréquentées par les confrères, nous pouvons citer notamment : les séminaires Nouveau droit comptable, les IFRS, la Loi de finances et l'ISF.

Il est à noter que le Pack actualités rencontre un vif succès auprès des confrères et des collaborateurs qui ont pris l'habitude de se retrouver à l'Asforef, quatre journées par an, pour faire le point sur toute l'actualité trimestrielle dans les domaines : droit fiscal, droit social, comptabilité et pratique professionnelle.

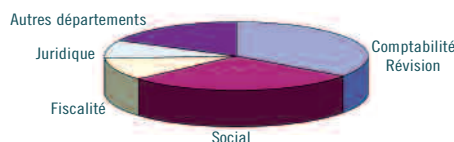
### Jours auditeurs 2006 - Experts-comptables



En ce qui concerne les collaborateurs, les départements Comptabilité-Révision et Social restent dominants.

Les séminaires les plus suivis en 2006 sont : le Nouveau droit comptable, Réviser un grand livre, pratique de la paye et l'Actualité sociale.

### Jours auditeurs 2006 - Collaborateurs



L'Asforef vous remercie de votre confiance et espère vous accompagner et répondre à tous vos besoins actuels et futurs pour l'Année 2007 dédiée au « développement du cabinet ».

**Ils ont dit**

« Ce qui manque aux orateurs en profondeur, ils vous le donnent en longueur ». Charles de Montesquieu

« Généralement, les gens qui savent peu parlent beaucoup, et les gens qui savent beaucoup parlent peu ». Jean-Jacques Rousseau

« Nous gagnerons plus de nous laisser voir tel que nous sommes, que d'essayer de paraître ce que nous ne sommes pas ». François de La Rochefoucauld

# 3

## QUESTIONS À : Jean-Charles LEGRIS Président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles



Jean-Charles LEGRIS

### 1 Quelle place tient la formation au sein de l'organisation de la profession de CAC ?

**Comment voyez-vous la mise en application de la règle des 40 heures pour des professionnels qui sont à la fois CAC et EC ?**

**J-C. L. :** Il est évident que la formation tient une place majeure dans la pratique du commissariat aux comptes ; les récents textes ne font qu'entériner la pratique de beaucoup de cabinets.

Le quantum des 40 heures doit être mis en place de façon simple et, c'est la raison pour laquelle, j'approuve la décision de la Compagnie de parler de 120 heures tous les 3 ans et non plus de 40 heures par an ; cela permettra aux confrères d'envisager des formations longues, comme les IFRS, l'audit informatique et d'autres encore.

La dualité des professions de commissaire aux comptes et d'expert-comptable ne doit en aucun cas être génératrice de doublons. Toutes les formations que la Compagnie serait amenée à homologuer devront être éligibles pour la formation de l'Ordre, mais dans certains domaines, comme la fiscalité des particuliers par exemple, l'Ordre continuera à faire des séminaires spécifiques.

### 2 Où en est-on de la réforme du certificat d'aptitude ? Quelles formations y associer ?

**J-C. L. :** Je pense que la profession tient là une occasion unique de créer un grand diplôme d'audit. Il ne faut pas la manquer.

Ceci étant, le diplôme d'expertise comptable doit rester la voie principale d'accès au commissariat aux comptes. Le certificat d'aptitude s'adresse plutôt à des diplômés venant d'autres horizons qui souhaiteraient devenir commissaire aux comptes.

C'est la raison pour laquelle, j'estime que la souplesse du système actuel doit être conservée ; avec le départ du stage sans autre condition que BAC + 5 et une vérification des connaissances qui devrait sanctionner l'attribution du certificat d'aptitude en invitant les candidats à le présenter après leur 2<sup>ème</sup> année de stage.

Le pont avec le diplôme d'expertise comptable que souhaite la Chancellerie pourrait être la soutenance du mémoire.

### 3 L'article 822-4 du Code de Commerce prévoit de faire suivre une formation continue aux confrères n'ayant pas exercé des fonctions de CAC pendant 3 ans.

**Quelles sont les mesures prises par la CRCC de Versailles en ce domaine ?**

**J-C. L. :** La formation particulière que les jeunes confrères doivent suivre, lorsqu'ils n'ont pas exercé les fonctions de commissaire aux comptes pendant 3 ans, relève de la compagnie nationale et non pas des compagnies régionales.

Le projet dont j'ai eu connaissance insiste sur la maîtrise de notre déontologie d'une part, et pour le reste, laisse libre choix aux jeunes confrères sur le catalogue des formations agréées.

## Zoom sur

## QUE SONT LES INTRAS DE L'ASFOREF ?

**Les formations en intra sont des formations issues du catalogue ASFOREF qui sont réalisées spécialement pour votre cabinet ou pour plusieurs cabinets réunis ensemble.**

**Vous pouvez également organiser une ou plusieurs formations en regroupant plusieurs cabinets,** ainsi vous avez la possibilité de rapprocher des cabinets ayant la même activité ou un objectif de regroupement à terme.

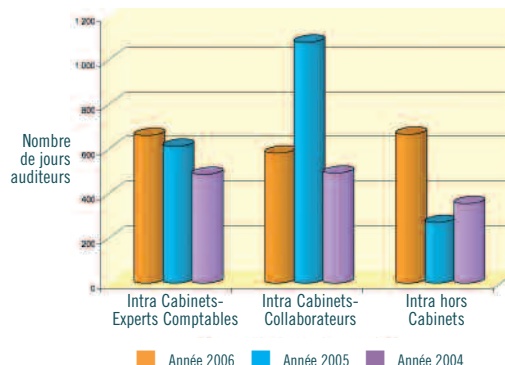
Beaucoup de confrères ont déjà choisi cette organisation de la formation (cf graphique) pour des raisons très diverses mais aussi dans l'objectif de satisfaire à leurs obligations de formation et de favoriser l'épanouissement de leurs collaborateurs. Est-ce utile de rappeler que la formation est la base à tout développement d'entreprise et donc, de votre cabinet ?

**Par ailleurs, la formule en intra permet de donner à tous la même formation au même moment ; cette formation étant plus adaptée aux spécificités de votre cabinet, et notamment les secteurs d'activité et la taille de sa clientèle.**

**En effet, vous êtes tous concernés par la formule « Intra »** et ce, quelle que soit la taille de votre cabinet. Contrairement à ce que beaucoup pensent, la formation intra n'est pas plus chère que la formation au sein de l'institution et n'est pas seulement réservée aux cabinets d'un certain effectif. Cependant, il est vrai que le nombre idéal de participants est d'environ 6 ou 7 personnes.

Enfin, les formations les plus suivies en intra en 2006 ont été les suivantes : loi de finances, actualité sociale, séminaires sur le nouveau droit comptable et l'actualisation en droit des sociétés. Cependant, beaucoup d'autres formations peuvent être réalisées en intra.

**Grâce à cette formule, vous bénéficiez du choix du lieu de réalisation de la formation :** cabinet, hôtel, résidence... Vous aurez ainsi l'opportunité d'éviter le déplacement des collaborateurs lorsque le cabinet est situé en banlieue. Vous avez, selon les thèmes, la possibilité de regrouper les collaborateurs et les experts-comptables de votre cabinet et d'inclure la ou les formations dans le cadre d'une réunion générale de votre cabinet, ce qui facilite la mise en œuvre du plan de formation.



Formations INTRA réalisées par l'ASFOREF

Vous êtes tous concernés par le développement du cabinet et ce dernier passe nécessairement par la formation. N'hésitez donc pas à **contacter l'ASFOREF au 01 56 77 16 22** qui se fera un plaisir de **répondre à vos questions et de vous accompagner dans l'organisation de vos formations.**

**N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER !**

# REFORME DES EXAMENS COMPTABLES



La réforme des examens comptables a été publiée au Journal Officiel le 29 décembre 2006. Elle porte sur les examens du DPECF, DECF et DESCF pour lesquels la dernière session aura lieu en 2007.

Ainsi, les nouveaux diplômés sont constitués du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) et du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG).

Le premier comporte 13 épreuves plus une épreuve facultative de langue, le second comporte 7 épreuves plus une épreuve facultative de langue.

## LES ÉPREUVES DU DSCG

Les épreuves du DSCG sont les suivantes :

- 1 Gestion juridique, fiscale et sociale
- 2 Finance
- 3 Management et contrôle de gestion
- 4 Comptabilité et audit
- 5 Management des systèmes d'information
- 6 Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais
- 7 Relations professionnelles
- + Épreuve facultative de langue étrangère

Ainsi, le nombre total d'épreuves passe de 16 pour l'ancien cursus à 20 pour le nouveau. Un tableau de correspondance entre les épreuves des deux cursus a été publié, nous ne reproduisons ci-dessous que la partie concernant le DESCF et le DSCG.

	DCG	D S C G						
	13	1	2	3	4	5	6	7
DECF								
5						X		
DESCF								
1		X			X			
2			X	X				
3							X	
4	X							X

L'entrée en stage d'expertise comptable s'en trouve également modifiée. L'ancien cursus prévoit un début de stage sous la condition d'avoir obtenu l'ensemble des épreuves du DESCF à l'exception de l'une des deux épreuves de synthèse avec l'obligation de l'obtenir à la session suivante. Le nouveau cursus prévoit une entrée en stage à la condition d'avoir validé quatre des sept épreuves avec l'obligation d'obtenir le DSCG avant la fin des deux premières années de stage.

**Compte tenu de ces nouvelles dispositions, il est urgent pour les candidats d'obtenir le DESCF complet à la dernière session de décembre 2007.**

Depuis de nombreuses années, l'ASFOREF propose aux candidats des formations en vue de préparer les quatre épreuves du DESCF. Plusieurs formules existent et sont adaptées aux professionnels en activité en cabinet ou en entreprise.

### PRÉPARATIONS AUX ÉPREUVES ÉCRITES :

Trois formules de préparation peuvent être cumulées :

- La préparation
- La révision
- L'examen blanc

**La préparation** se déroule sur une durée de 11,5 jours. Au cours de cette formation de plusieurs mois, l'ensemble du programme est étudié. Cela permet aux participants de préparer de manière approfondie l'épreuve en travaillant sur les supports entre chaque séance de formation. Au cours de ces journées, les aspects méthodologiques, les difficultés techniques et des questions spécifiques sont abordés. Les supports utilisés sont conçus par l'ASFOREF et adaptés aux particularités de cet examen. La préparation se déroule sur 10 jours et se termine par un examen blanc organisé dans les mêmes conditions que les épreuves officielles. Une correction détaillée d'une journée clôture cette préparation.

**La révision**, qui se déroule sur 6 demi-journées, est centrée sur des rappels de cours synthétiques et l'analyse d'études de cas. Un thème spécifique du programme est étudié au cours de chaque demi-journée. Il s'agit d'une révision intensive et soutenue du programme ; ce qui va permettre au participant d'aborder les points clés de réussite à l'examen.

**L'examen blanc** va permettre au participant de s'entraîner dans les mêmes conditions que le jour « J ». Un cas original, conçu par l'ASFOREF d'une durée de 5 heures, est proposé aux participants. Dans la semaine suivante, une correction détaillée est assurée pendant une journée. Elle permet de donner d'ultimes conseils méthodologiques et de faire le point sur certaines difficultés techniques rencontrées par les participants.

### PRÉPARATION AU GRAND ORAL

Une bonne préparation à cette épreuve est importante. La session de 2007 sera la dernière ; il vous appartient donc de ne pas laisser passer votre chance de l'obtenir dans de bonnes conditions. L'ASFOREF vous propose donc une préparation particulièrement adaptée. Elle se déroule sur trois journées consécutives. La première journée aborde la méthodologie de l'épreuve et permet l'élaboration de plans structurés sur des sujets d'actualité. La seconde journée permet à chaque participant de réaliser deux simulations complètes de l'oral, avec un passage devant les examinateurs. A l'issue de ces simulations, des conseils personnalisés sont donnés aux participants. Le dernier jour permet une mise au point définitive pour optimiser la prestation le jour de l'examen.

### PRÉPARATION AU RAPPORT DE STAGE

Les trois réunions de travail, de 4 heures chacune, permettent au candidat de choisir un thème, de rédiger un plan, d'organiser ses idées, de présenter son rapport. Les séances de regroupement permettent au candidat de suivre les conseils de l'animateur en vue de la finalisation de son rapport final.

**Dans le cadre de cette réforme des examens, l'ASFOREF assurera la préparation aux épreuves du DSCG. Nous sommes actuellement en cours de réflexion sur les préparations qui pourront vous être proposées. Une prochaine ASFOLETTRE vous exposera précisément ces solutions.**

**L'ASFOREF proposera**

**à partir de 2008, des formations spécifiques au DSCG**



• Editée par l'ASFOREF • Diffusion : 10 000 exemplaires • Professionnels (experts-comptables et stagiaires) • Institutions ordinales • 45, rue des Petits-Champs • 75001 Paris • Tél. : 01 56 77 16 00 • Fax : 01 56 77 16 09 ou 29 • [www.asforef.com](http://www.asforef.com)

Directeur de la publication : André-Paul Bahuon • Rédacteur en chef : Jean-Luc Scemama • Comité de rédaction : Frédéric Campana, Patrick Hachon, Chantal Mifetou, Arlette Patin, Ruth Soussana • Création et réalisation : OEC / ASFOREF • Direction artistique : Jean Rouet • Impression : NAT'COM • 03-04 2007 • Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. • [rsoussana@oec-paris.fr](mailto:rsoussana@oec-paris.fr)